



TLFI

Académie  
g<sup>ème</sup> éditionAcadémie  
8<sup>ème</sup> éditionAcadémie  
4<sup>ème</sup> éditionBDLP  
FrancophonieBHVF  
attestationsDMF  
(1330 - 1500)

■ Entrez une forme

matrimoine

Chercher

[options d'affichage](#)

catégorie : toutes

■ **MATRIMOINE**, subst. masc.\* Dans l'article "**MATRIMONIAL, -ALE, -AUX**, adj."

**A.** – **Qui concerne le mariage.** *Convenances, coutumes, règles matrimoniales; ambitions, intentions matrimoniales; projets, rêves matrimoniaux.* Chamfort n'incline pas le coeur aux choses matrimoniales (AMIEL, *Journal*, 1866, p.287). Cette personne m'a chargé de vous porter la réponse qu'elle a cru devoir faire à vos propositions matrimoniales, et cette réponse est négative (LARBAUD, *Barnabooth*, 1913, p.163):

- 1. J'avais fait confiance à la duchesse de mes dispositions **matrimoniales**, et elle avait bien voulu réunir sous mes yeux une élite de jeunes filles à marier... FEUILLET, *Morte*, 1886, p.7.

– **Agent, agence matrimoniale(e).** *Personne, agence qui s'occupe de mettre en rapport des personnes qui désirent trouver un conjoint.* Je ne tiens pas d'agence matrimoniale, je ne connais pas plus de vieux garçons qu'un autre; je ne pense pas non plus que j'aie la réputation de venir en aide aux vierges en détresse? (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t.2, *Lettre*, 1885, p.583). Nous avons l'air de deux agents matrimoniaux, de deux délégués à l'amour (LARBAUD, *Amants*, 1923, p.221). *Annnonce matrimoniale.* Avis inséré dans un journal par lequel une personne fait savoir qu'elle désire contracter mariage. Feuilles d'annonces matrimoniales et p. ell. *feuille matrimoniale.* L'homme qui réfléchit, lui, voit en cette petite feuille matrimoniale, si ridicule sous un certain aspect, un rouage social de première importance (MONTHÉRI., *J. filles*, 1936, p.928).

– Spécialement

◆ **DR.** *Avantages matrimoniaux.* „Avantages faits à la femme mariée, tantôt par le contrat de mariage et tantôt par la loi, tels que gain de survie, deuil, loyer, nourriture” (BARR. 1974). *Conventions matrimoniales* (v. *convention*<sup>1A 2 a</sup>). *Régime matrimonial.* „Ensemble des règles relatives aux intérêts pécuniaires des époux pendant la durée du mariage. À défaut de contrat de mariage, ces intérêts sont réglés par la loi (régime légal)” (BARR. 1974). *La loi fixe les règles concernant: (...) la nationalité, l'état et la capacité des personnes, les régimes matrimoniaux, les successions et libéralités* (Doc. hist. contemp., Constitution de 1958, p.208).

◆ **DÉMOGR.** *État matrimonial* (d'une population). „Structure de la population distinguant généralement les célibataires, les mariés, les veufs et les divorcés” (THINÈS-LEMP. 1975). *La démographie étudie la composition des populations: la répartition par sexe et par âge, en tout premier lieu, qui agit sur le mouvement naturel, puis par état matrimonial et par dimension des familles* (Traité sociol., 1967, p.276).

◆ **ETHNOL.** *Classe matrimoniale.* Groupement de personnes ne pouvant se marier qu'avec des personnels d'un autre groupe. On peut aussi constater l'existence de groupes secondaires ou «classes matrimoniales»: chaque génération a une autre classe que la génération précédente. Les membres d'une même classe ne peuvent se marier qu'avec les membres d'une seule des classes de l'autre phratrie (Hist. sc., 1957, p.1501).

**B.** – **Qui a rapport à la vie conjugale.** *Le comte Swetchine est un homme de bon sens, fort paresseux et qui redoute surtout les ennuis matrimoniaux* (DELECLUZE, *Journal*, 1826, p.303). *Maintenant, M. Bergeret allait à l'estaminet (...) Il y goûtait une lumière et une chaleur qui n'étaient point matrimoniales* (A. FRANCE, *Mannequin*, 1897, p.280):

- 2. Étrange effet du mariage, tel que l'a fait le XIX<sup>e</sup> siècle! L'ennui de la vie **matrimoniale** fait périr l'amour sûrement, quand l'amour a précédé le mariage. STENDHAL, *Rouge et Noir*, 1830, p.155.

**C.** – **P. anal.** **Qui a rapport aux fonctions de fécondation.** *La valisnérie n'accomplit pas ses étranges évolutions matrimoniales dans toutes les eaux* (SAND, *Nouv. lettres voy.*, 1876, p.47). *Comment l'obliger [l'abeille indifférente] d'accomplir malgré elle, ou du moins à son insu, son office matrimonial?* (MAETERL., *Intellig. fleurs*, 1907, p.43). *Différents auteurs (...) observèrent la fécondation elle-même. On découvrit peu après le préparatif matrimonial essentiel qui est la réduction chromatique* (Hist. gén. sc., t.3, vol.2, 1964, p.629).

**REM. 1.**

**Matrimoine**, subst. masc. [Sur le modèle de *patrimoine*] Le «matrimoine»? un mot fabriqué qui restera dans les dictionnaires sous cette définition simple: tout ce qui dans le mariage relève normalement de la femme (Écho de la mode, 21 janv. 1968, p.69).

**2.**

**Matrimonialement**, adv. **Relativement au mariage.** *Nous étions en état permanent de guerre civile!... matrimonialement parlant, il n'y avait plus ni mari qui osât répondre de sa femme...* (DUMAS père, *Kean*, 1836, I, 4, p.113).

**Prononc. et Orth.:** [matrimɔ̃njal], plur. masc. [-o]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymol. et Hist. 1.** XIV<sup>e</sup>s. «relatif au mariage» (*Régime des Princes*, 110 ap. BECKER, *Le Droit de la femme* ds DELB. *Notes mss*); spéc. 1867 *agence matrimoniale* (TAINÉ, *Notes Paris*, p.169); **2.** 1518 terme de dr. *heritages matrimoniaux* «biens maternels» (LOUDUN, *Coutumier Général*, 4, 734 d'apr. FEW t.6, p.499a); 1680 *conventions matrimoniales* (RICH.). Empr. au lat. tardif *matrimonialis*, dér. de *matrimonium* «mariage». **Fréq. abs. littér.:** 71.